

# LE PÈRE PEINARD



Réflexes

HEBDOMADAIRES  
d'un

GNIAFF

ABONNEMENTS France Un an... 6  
Six mois... 3  
Trois mois... 1 50

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
15, Rue Lavieuville (Montmartre), Paris

ABONNEMENTS Extérieur Un an... 8  
Six mois... 4  
Trois mois... 2

## LETTRE A M. JOSEPH REINACH

### CHOUETTE BINAISE ! TRANSFORMATION DU PÈRE PEINARD



#### A M. JOSEPH REINACH

D'une lettre de vous, parue dans les TEMPS NOUVEAUX, la semaine dernière, je retiens ce passage :

« Il y a des hommes au bagne qui ne devraient pas y être, qui doivent en sortir. »

C'est aux anarchistes, victimes des lois scélérates que s'appliquent ces dix mots.

Votre aveu est tardif, certes ! Mais, ne récriminons pas — causons :

Il y a une douzaine de jours, à la réunion du Grand-Orient, Pierre Quillard parla de ces innocents ; entr'autres, il s'appesantit sur le cas de Liard-Courtois et sur celui de Monod.

La réunion terminée vous avez, m'a dit

Quillard, avoué votre ignorance et exprimé le désir de connaître plus amplement les motifs qui ont permis à vos amis d'expédier ces malheureux aux bagnes de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie.

Vrai, votre ignorance m'étonne !

Comment diantre, vous, ex-législateur, avez-vous pu vous désintéresser si complètement de l'application de ces lois scélérates que vous avez voté ? Leur outrage même aurait dû retenir votre attention et vous inciter à savoir comment elles se comportaient à la pratique ?

Vous n'en avez rien fait — c'est regrettable !

Autre chose : il y a une huitaine de mois, je fis, dans le PÈRE PEINARD du 6 mars dernier, avec documents à l'appui, un long article sur « les Oubliés au Bagne ».

Ce numéro, je l'expédiai à beaucoup — entr'autres à vous — et je l'accompagnai des quelques lignes que je reproduis ci-dessous :

Paris, le 8 mars 1898.

Monsieur,

Par ce temps où l'opinion publique s'est fort émue d'erreurs judiciaires, j'ai cru à propos d'exhumer des victimes, non d'erreurs, mais d'iniquités judiciaires.

Ce qui est pire !

Ci-joint, j'ai l'honneur de vous adresser un nu-

méro du PÈRE PEINARD où sont résumés brièvement les motifs qui ont conduit au bagne une huitaine de malheureux.

Si, après lecture, un doute subsistait dans votre esprit, je tiens à votre disposition les documents plus complets : actes d'accusation et compte-rendus des débats que je serai heureux de vous communiquer, certain qu'après en avoir pris connaissance votre entière sympathie sera acquise aux victimes dont je plaide la cause.

Je ne me bornai pas à tenter d'intéresser à ces victimes les seuls défenseurs de Dreyfus — j'essayai aussi d'apitoyer les anti-dreyfusards.

Inutile d'ajouter qu'à jeter des cailloux dans la Seine j'aurais obtenu davantage d'effet.

A part d'infimes exceptions — silence sur toute la ligne !

Vous, M. Reinach, étiez député en ce temps et — autant à ce titre qu'à celui de champion de Dreyfus — je vous fis, sous enveloppe, parvenir un exemplaire du PÈRE PEINARD.

L'avez-vous reçu ?

Si oui, en opportuniste qui se respecte, avez-vous jeté au panier ce journal... peu solet ?

C'est dans les choses possibles.

Peut-être aussi, subissant — comme tout législateur — la tutelle des pipelets du

de 1788 à 1793 avait eu le nez creux autrement que les autres du temps de la Fronde; j'ai jacté des paysans chahutant les châteaux et aussi le seigneur. Il convient de ne pas oublier les gas des villes qui, eux, ne prenaient pas de mitaines pour démantibuler les bicoques d'octroi.

Bref, la société fut chavirée cul par dessus tête et l'impôt relégué un instant au musée des horreurs.

Mais, la bourgeoisie vieillait. Elle avait bien voulu se servir du populo pour lui tirer les marrons du feu, la débarrasser de l'aristocratie; ensuite elle n'eut d'autre dada que de se fourrer dans le plumard des aristos sans trop se soucier de changer les draps.

Petit à petit, tous les anciens impôts ont été rétablis et bougrement augmentés. Il est vrai qu'aujourd'hui ils sont — la belle foutaise — fictivement acceptés par les contribuables; mais rien n'est changé en somme! Si Jacques Bonhomme était au « bon vieux temps » taillable et corvéable à merci il n'en reste pas moins, après le coup de chien de 1793, imposable et gouvernable à volonté.

Nos contributions directes remplacent avantageusement la taille, la capitation, les vingtièmes.

Les octrois, les douanés, les péages ont revu le jour; les aides, la gabelle ont radiné sous le nom de droit de régie et d'impôt sur le sel; les permis de chasse ont été établis.

Etat et Commune nous ont gratifiés d'une ribambelle d'impôts nouveaux.

Dame, c'est que les feignasses d'employés nous tombent de plus en plus sur le poil comme une nuée de sauterelles, et pour diminuer les impôts en gobegeant cette racaille, c'est comme des dattes.

Il ne reste qu'à revenir aux procédés de nos pères de l'autre siècle, — au refus de l'impôt. Il nous faut donner campos aux morpions de la gouvernance et leur couper les vivres.

« Pour éteindre un incendie, me disait un jour Matafuego, le remède est simple. Il suffit de ne pas l'alimenter de combustibles.

« Voilà une vérité que mon père ne cessait de ressasser pendant les guerres carlistes, alors que le populo espagnol qui tant pâtissait de ces horreurs, geignait, ne sachant que foutre.

« La guerre est un incendie que nous alimentons d'hommes et de pognon. Retirons ce combustible et l'incendie s'éteindra! »

Le vieux bougre d'espagnol avait trouvé le mot de la situation.

— Mais, une fois arrivé à nos fins, une fois que luira le soleil de l'anarchie comment entretiendra-t-on les services communs? m'objecta Malblanchi.

— Dam, une fois réalisée l'anarchie, c'est-à-dire l'autonomie des individus, des groupes, des peuples et leur fédération spontanée, ce n'est pas à l'impôt que l'on aura recours pour l'organisation des services généraux, mais à la libre entente, à la solidarité, à la coopération spontanée de tous, à la contribution volontaire.

On reviendra aux systèmes des communes du douzième siècle, qui alors que des velléités d'association libre surgissaient des horreurs féodales, proclamaient le principe du subside volontaire, au lieu de la taxe obligatoire. »

—o—

Comme je posais ma chique, on entendit gratter à la porte. C'était le chien de l'ami Pétitouet qu'on appelle « Toc », quoiqu'il soit évidemment moins toquard que beaucoup de bourgeois de ma connaissance.

— Quand le chien est là, le maître n'est pas loin, m'écriai-je.

En effet, une minute après Pétitouet était parmi nous; on but une autre tournée après s'être serré la louchette et le gas nous donna lecture d'un flanche pondu par un fiston qui perche à Bouchet, entre Casteljaloux et Saint-Martin de Carlon.

On en causera dimanche.

LE PÈRE BARBASSOU.

## Tuyaux Corporatifs

Chez les épice-mars. — Les grosses légumes du bagne à Potin commencent à avoir la trouille; ça les émotionne de voir leurs prolos se décarcasser. Or donc, ils ont essayé de dériver le mouvement.

Ces jours derniers, un lardin des patrons, qui est quelque chose dans la boîte a fait circuler un

papier où il était déclaré que les commis acceptent la journée de treize heures et a mendigotté des signatures. Outre la sienne, l'animal n'en a pas récolté lourd! Presque tous les gas l'ont envoyé péter. Seuls, une infime minorité de chiasseurs ont signé, par peur d'être fichus à la porte.

C'est une sacrée veste pour les gros mecs de chez Potin!

Et c'est de bonne augure. Vraiment, il est plus que temps que les épice-mars mettent un cran d'arrêt à l'exploitation qu'ils endurent: ils ne sont pas des prolos, mais bien des esclaves! Ils sont un phénomène dans la société capitalote actuelle — un vieux débris du servage qui persiste... grâce à leur manque de nerf.

Tandis que tous les travailleurs touchent leur paye et sont ensuite relativement libres d'en disposer à leur guise, les épice-mars — esclaves du patron — sont tenus à l'attache, nourris, couchés et, pour le surplus, reçoivent un salaire dérisoire.

Sacrés baguenaudeurs. — Les mineurs du bassin de la Loire tournent vraiment trop autour du pot: il y a déjà quelques semaines il fut question d'une grande grève des gueules noires de la contrée.

Au lieu d'agir, les bons bougres s'en sont rapportés au comité fédéral qui parlemente de dérisoire façon. Tellement que ça pourrait bien jouer un vilain tour aux mineurs!

Ce comité de paperassiers a écrit d'abord aux exploiters; ces jean-foutre ont utilisé la lettre en question en guise de torche-cui.

Et voici que, maintenant, c'est au jugeur de paix que vient d'écrire le comité, le priant d'être l'arbitre entre les mineurs et la Compagnie.

La Compagnie ne voudra rien savoir... et quand les mineurs se décideront à foutre les pieds dans le plat, il se peut que l'heure ne soit plus propice — les exploiters ayant pris leurs précautions.

Qui sera roulé? Les prolos!  
Pourquoi? Parce qu'ils auront lambiné au lieu d'agir.

## LE BAL DE L'ÉLYSÉE

par JULES JOUY

*Partout l'on sent comme une odeur de poudre,*

*L'orage vient et gronde à l'horizon.*

*De ce point noir va-t-il sortir la foudre?...*

*Chacun en cause au seuil de sa maison,*

*Rassurez-vous, les trembleurs du vulgaire;*

*Auprès du feu, vous pouvez vous asseoir;*

*D'ici longtemps nous n'aurons pas la guerre:*

*A l'Elysée on a dansé ce soir.*

*En proie aux rats, le budget crie et souffre.*

*Epouvanté, chacun, de jour en jour,*

*Du déficit voit s'élargir le gouffre;*

*Honneur, fortune y plongent tour à tour.*

*« Char de l'Etat », roule, poursuis ta route;*

*Fouette, cocher, sans souci du ciel noir;*

*Tu n'es pas prêt de faire banqueroute:*

*A l'Elysée on a dansé ce soir.*

*Sur le pacé, l'ouvrier sans ouvrage*

*Laisse tomber son vieux corps affaibli.*

*Dans l'atelier, par suite du chômage,*

*L'outil s'ennuie et dort sur l'établi.*

*La mère dit: « Faut-il que l'enfant crève!*

*Mais la fabrique est donc un échaudoir! »*

*Console-toi si ton homme fait grève:*

*A l'Elysée on a dansé ce soir.*

*Paillasses, va, saute pour tout le monde!*

*Danser, valsez, les faux républicains!*

*Quand viendra Mars, nous mêlant à la ronde,*

*Nous vous prendrons vos masques d'arlequins.*

*Nous prendrons tout, les obscurs, les illustres;*

*Dans vos fauteuils nous viendrons nous asseoir;*

*Sur vos tapis somptueux, sous vos lustres,*

*A l'Elysée on dansera le soir!*

## NOS HONORABLES!

Je reçois d'un bon camarade, Henri Leydet, frère du sénateur du même nom, la lettre suivante:

C'est un chapitre à épingle pour servir à fixer « l'état d'âme » de nos fabricateurs de lois:

Mon vieux Peinard,

Je vous communique le plus brièvement possible un tuyau, très chouette, que rien n'a égalé jusqu'à ce jour en matière électorale. Tartempion, promettant la lune à ses électeurs, c'est de la gnognote à côté de mon histoire:

C'était le 20 septembre 1889, la veille des élections législatives, le candidat Victor Leydet, député sortant, faisait publier par le journal le PETIT PROVENCAL un article intitulé « Victor Leydet » et signé A. Palliès, rédacteur dudit journal.

Dans cet article, qui date donc de neuf ans, M. Victor Leydet disait que son père était mort depuis 32 ans. Voici du reste ses paroles:

« Les débuts de M. Leydet dans la vie ont été fort pénibles. A seize ans, alors que d'autres ne songent qu'à orner des fleurs de l'idéal de l'espérance la route qu'ils vont parcourir, M. Leydet devenait chef de famille par la mort de son père, d'une famille qui comprenait sa mère et six enfants dont il était l'aîné. Le malheur donna au précoce souci de l'enfant une mission toute de sacrificielle. Il fallut se mettre à l'ouvrage pour gagner, à ceux dont il avait la charge, la becquée familiale. Ce rôle si grave n'est certainement pas étranger au développement de l'énergie de son caractère, etc., etc. »

Comment trouvez-vous ce nouveau système de propagande? Faire publier à ses électeurs que son père est mort le laissant à l'âge de seize ans, avec sept personnes sur les bras, et sans qu'il gagnât de quoi se suffire à lui-même.

C'est un excellent moyen de s'attirer la sympathie de l'imbécillité votarde!

Eh bien, je dis que le premier menteur, c'est M. Victor Leydet qui a fait l'article et le second c'est le PROVENCAL qui l'a publié sous la signature de Palliès.

Du reste, j'ai adressé une assignation par voie d'huissier, au PETIT PROVENCAL pour avoir à rectifier le fait.

Attendu que le père de M. Leydet, aujourd'hui sénateur, était également mon père à moi, qu'il n'est décédé que le dix du mois courant (10 décembre 1898) et que l'on ne peut préciser le moment, l'heure, le jour du décès, attendu que depuis très longtemps il vivait isolé dans une mansarde que l'on a dû faire ouvrir, sous le doute des voisins, et où on l'a trouvé dans un état qu'il me répugne de déclarer.

Il n'est pas vrai non plus que M. Leydet aîné ait élevé une famille de sept personnes. Il faudrait déjà rabattre de ce nombre! et s'il a avancé quelques sous à sa famille, il s'est remboursé par une hypothèque prise sur la maison paternelle, de sorte qu'il n'a rien fait et qu'il ne lui est rien dû absolument, à aucun point de vue.

Mais le côté tragi-comique de la question et qui offre une coïncidence parfaite, c'est la simultanéité d'un mariage, d'un banquet et du décès de notre père!

M. le sénateur, mariait sa fille mardi dernier à Paris, avec un éclat d'invitations — ministres, anciens ministres, généraux, sénateurs, députés, etc., etc., la queue n'en finissait plus, d'après son journal, le NATIONAL! Vous ne l'avez pas vu, père Peinard, ni moi non plus!

La noce, à peine terminée, M. le sénateur était obligé de se rendre à Aix pour venir honorer de sa présence le banquet de la société des Amis des Arts.

C'est pendant tout ce remue-ménage de joyeux avènement, de déplacement, de déploiement d'éloquence, que le pauvre père du sénateur des Bouches-du-Rhône se mourait dans un taudis du troisième étage d'une bicoque, en se rongant les poings, sans le secours d'aucun membre de sa famille.

Voilà le tableau vivant que j'avais à vous communiquer et qui est une image frappante de l'état d'égoïsme dans lequel la société actuelle est plongée.

HENRI LEYDET, frère cadet.

## Le Tanneur en balade

Il est bougrement tannant notre Félique ! Partout où il s'amène c'est comme qui dirait la peste noire, le choléra ou le vomito negro.

L'autre semaine il est allé à Lens et — ce que n'aurait pu faire une épidémie — lui l'a réussi : il a assoupli le cuir des mineurs et leur a enlevé tout dada de rouspétance... pour l'instant.

Ces jours derniers, Villers-Cotterets a eu la déveine de posséder « dans ses murs » pendant trois heures, — montre en main, — notre nom de dieu de tsar et les gas du pays n'en sont pas plus fiers... au contraire !

Ce n'est pas les bûcherons que Félique est allé voir, — craignait-il de ramasser une bûche ou de ne trouver que visage de bois ?

Je l'ignore ! Toujours est-il que c'est simplement une maison de retraite, — succursale du bagne de mendicité de Nanterre qu'on vient d'édifier là bas — qu'il a passée à la visite.

La foire annuelle de Villers-Cotterets tombait le jour fixé pour la balade du Tanneur. Pour un autre que Félique ça n'eût fait ni chaud ni froid. Mais, depuis que l'animal s'est acoquiné avec le tsar de toutes les Russies, il a des prétentions : le contact des paysans l'offusque.

« En ce cas, rien de plus simple, vont objecter des bons bougres, le type n'avait qu'à remettre son voyage au lendemain. »

Quiche, comme vous y allez ! Un personnage de son calibre ne l'entend pas ainsi.

Pour lui, on a fait juste l'opposé : on a retardé la foire d'un jour.

Ne vous frottez pas les lucarnes, les camaros, vous n'avez pas la berlué et vous avez bien lu : à cause de la présence de Félique la foire a été reculée au lendemain !

Était-ce pour que, en défilant devant les baraques, on ne le confonde pas avec les saltimbanques ?

Peut-être bien !... Toujours est-il que, grâce à notre grand Tanneur, les forains ont perdu une journée de travail, — et ils groumaient ferme après le mec !

Voici plus pyramidal encore : les mesures de police qui ont été prises à Villers-Cotterets sont kif-kif celles prises en Russie sur le passage du tsar.

Primo, ordre a été donné pour que les cafés, auberges, hôtels meublés ou autres établissements publics soient évacués lors du passage du cortège ;

Deuxièmement, ont seuls été autorisés à se mettre aux croisées les locataires des maisons et il était défendu aux étrangers de montrer leur blair ;

Troisièmement, défense de pousser aucun gueulement autre que celui de « vive Félique ! »

Et toutes ces ordonnances ont été suivies et exécutées ponctuellement, nom de dieu !

Oh mais, c'est qu'on est bien dressé à Villers-Cotterets. Pas une seule pomme cuite ne s'est égarée sur le passage du souverain. On se serait cru en Russie quand déboule dans les rues le « petit père le tsar ! »

—O—

S'il se gobe, notre grand Tanneur, ça ne l'empêche pas d'être ladre : il s'est juste fendu d'une goutte de trois ronds pour chaque pensionnaire du Dépôt.

En outre, il a décoré un vise-au-trou et palmé deux potards et une vieille béguine.

Reste la note à payer, — ça, c'est les poires populaires que ça regarde ! Et elle doit être salée cette garce de note, car il y a eu bougrement de tralala.

Sans compter que la foire a été presque un four : les paysans venus au jour fixé n'ont appris la balade de Félique qu'à leur arrivée — et la plupart n'ont pas attendu au lendemain..., et les commerçants vont jérémier.

Tant pis pour eux, foutre ! Ils n'ont qu'à être moins andouillards et à ne pas se laisser transformer leur patelin en province russe et eux-mêmes en moujicks.

## Babillarde Dieppoise

Les vieux frangins, j'ai plein le dos de jaspiner continuellement politiaillerie et muselage universel.

Aujourd'hui je refoule ! Kif-kif Dupuy je vais changer mon flingot d'épaule.

Voici le fourbi :

Il y a environ sept ans, une jeune femme eut

des couches laborieuses. Il paraît qu'après la convalescence le docteur susurra au mari : « Si votre femme redevient mère, je ne répons pas de son existence... vous comprenez. »

Il comprit, — trop bien même ! Le bougre laissa sa moitié soigner sa santé pendant sept ans.

Mille marmites, quel homme continent ! Heu, heu..., il se consolait avec sa servante... tant et si bien que pendant sept ans il oublia de s'informer si madame allait mieux.

La pauvre délaissée rappela-t-elle l'époux à ses devoirs ? Je l'ignore... n'ayant pas tenu la chandelle !

Toujours est-il que ça dura ainsi jusqu'à l'an dernier où, chance superbe, un jeune homme qui frisottait la vingtaine fut introduit dans la maison ; son travail consistait à relever les comptes des clients. En plus, il fit des heures supplémentaires et releva madame de sa chasteté... à telle enseigne que sa ceinture devint bougrement étroite.

Le mari sut la chose par la bonne qui avait l'œil en mettant le linge de la famille au blanchissage.

Fureur de l'époux ! Madame accoucha sans encombre et prouva ainsi que le médecin était une truffe et le mari un cocu.

Ce dernier porta plainte en adultère. Le cas était délicat, l'enfant né dans le mariage a pour père le mari... c'est la loi ! Aussi, les juges eussent été bougrement embarrassés si, très crânement, madame n'avait déclaré que puisque son mari ne voulait pas d'elle, elle ne lui avait causé aucun préjudice en disposant de sa personne au bénéfice d'un tiers.

Ecrasante de logique la petite femme ! Elle me botte. Elle est des nôtres !

C'est bien, à elle, d'avoir déclaré qu'elle s'appartient à elle-même !

La femme n'est la propriété de personne : ce n'est pas un ustensile de ménage dont le mari, à son gré, se sert ou ne se sert pas, — tout en brillant comme un putois lorsqu'un autre goûte à ce qu'il dédaigne.

Ah oui, mais la loi ! Dans le cas qui nous occupe, la loi me semble bougrement en retard.

La loi dit : « La femme est la propriété du mari ; le propriétaire a le droit d'user ou d'abuser de son bien. »

Celui-ci n'abusait pas, — il n'usait même pas ! Après avoir laissé son bien en jachère pendant un septennat, voici qu'il se fiche en rage quand il voit poindre la récolte.

Evidemment, au point de vue de la raison, de l'équité et de la nature, le mari est cinquante mille fois dans ses torts. Mais la loi a été faite par les hommes, — contre les femmes.

Les chats-fourrés devaient juger, — ils jugèrent !

Madame, qui réclamait le divorce pour cause de... jachère a été condamnée à deux cents balles d'amende.

Quant au jeune homme, on lui a administré cinquante francs d'amende et vingt sous de dommages... avec la loi de sursis.

Vingt ronds !... Nom de dieu, ce n'est pas cher au prix qu'est le beurre....

Je voudrais bien tirer les conclusions pratiques de cette aventure — mais il me faudrait trop de papier dans le canard. On en recausera dimanche.

GUERDAT.

## AUX JOURNAUX CORPORATIFS

Ces jours derniers a eu lieu une réunion de délégués des journaux corporatifs ; il s'agissait de protester contre l'administration des postes.

Il est probable que les relations commencées à cette première réunion seront le point de départ de relations régulières.

Voici leur appel :

Tous les journaux corporatifs qui ont des réclamations à adresser sur la façon dont est fait le service de distribution de leurs journaux sont invités à adresser leurs plaintes au camarade Dugoy, secrétaire de la rédaction au « Progrès des Cuisiniers », 35, rue J.-J. Rousseau, Paris.

Le camarade Dugoy a été désigné par les représentants des organes corporatifs dans la réunion qui a eu lieu le 8 décembre à la Bourse du Travail, pour centraliser les plaintes et établir la pétition collective à l'administration centrale des postes.

Nous recommandons à nos camarades la plus grande diligence dans l'envoi de leurs plaintes.

Une réunion des organes corporatifs aura lieu le jeudi 22 décembre à la Bourse du Travail 3 rue du Chateau d'Eau.



### Au bagne de Toulon

Abbeville. — Dans ce sacré bagne, la brutalité et la jean-foutrière dépassent toutes les bornes.

Il arrive souvent que les contrevaches se mettent à plusieurs pour fiche dehors un prolo, en le graissant d'importance.

C'est l'usage de la boîte et ça ne t're nullement à conséquence : celui qui a été passé à tabac revient le lendemain, courbe l'échine, lèche le croupion du singe... et on lui redonne du travail !

Le bon bougre qui résiste trop quand on le graisse, qui gueule sa mistouffe en ville — ou le sacré couillon qui va exhiber sa tronche attigée aux cognes ou autres autorités — tous deux sont saqués sans merci !

S'ils crèvent, tant pis, — les patrons n'y voient pas de mal... au contraire ! Y a trop de rouspéteurs sur terre....

Il faut se conformer aux usages du bagne ; c'est ainsi que les patrons crétiens entretiennent la discipline.

Le jour de la saint Nicolas, malgré qu'on fasse la fête dans cette boîte de cléricochons, il faut, quand même, turbiner.

Ce jour-là, des gosses, un brin en ribotte, avaient introduit des liquides qu'un surveillant dénicha sous le métier d'un tisseur.

Mince de potin ! Engueulade d'un gosse qui se rebiffe.

Tu te rebiffes ?... Cent sous d'amende ! Pire rouspétance du loupiot !

Alors, le garde-chiourme va chercher du renfort ; il revient flanqué du sac-à-mistouffes en chef et on sort le prolo à grands coups de pieds dans le cul.

C'est l'usage dans cette boîte à cagots ! Qu'est le barbotage des cent sous d'amende... qui tombent dans on ne sait quelle poche, comparé à ce cynique passage à tabac ?

C'est l'esclavagisme dans toute son horreur ! Quoi d'étonnant à ça ? Félique est président — non de la République mais de la Tannerie française — il est donc naturel que les patrons tannent le cuir à leurs prolos... puisque ceux-ci sont assez cruches pour se laisser faire !

### Grand chef

Eu. — Confier de l'autorité à un birbe quelconque c'est une sacrée bêtise, — il en abuse illico ! Et la pantoufflerie est encore plus farmineuse quand on concentre des fonctions diverses sur une même tête.

Par suite de la gnerie de ses concitoyens, Paul Bignon est conseiller cipal, maire d'Eu, conseiller d'arrondissement, vice-président de la Chambre de commerce, président du tribunal dito... ouf !

Pourquoi ne le bombardez-vous évêque ou bien pape ? Vous pourriez alors lui baiser les pieds en cérémonie officielle, puisque lui baiser le croupion en catimini ne vous suffit pas !

Pauvres jean-jeans ! Vous ne savez que vous donner des maîtres, — et les adorer ensuite.

Les bons bougres déclassés de préjugés sont moins pochetés : ils ne s'aplatissent pas devant les fantoches que la gnerie du populo a portés au pinacle.

A propos de la votaillerie à la Chambre de commerce, les nigaudins qui coupent dans le système se plaignent que les électeurs soient choisis par le maire — qui est candidat.

Qué que ça peut foutre ? Que les électeurs soient triés ou non, le résultat est toujours une duperie.

Voilà ce qu'il faut comprendre. Et, quand on l'a compris, il faut se démancher pour que le populo ne nomme personne.

Alors, il arrivera que les dirigeants se nommeront eux-mêmes, — il n'y aura rien de changé, sauf que l'hypocrisie de l'élection aura disparu.

Et l'oppression que nous subissons sera évidente pour les plus aveugles. Aussi, foutre,

quand le populo verra la ficelle... gare là dessous !  
C'est pourquoi les bons fieux, ne mettront jamais trop d'ardeur à désillusionner les gobeurs du muselage universel.

### Quart-d'œil empileur

Epinal. — Le commissaire spécial de la gare vient de lever le piquet en plantant des drapeaux.

En sa qualité de policier et d'ancienne culotte de peau il n'a planté que des drapeaux français, — donc les commerçants qu'il a enflés n'ont qu'à se réjouir... on est patriotes, foutre !

Or, être empilé par un chauvinard, qui se double d'un policier, c'est presque aussi chouette que de mourir pour sa patrie.

Eh bien, vous me croirez ou non : les victimes du « spécial » d'Epinal ronchonnet ! Mauvais signe, foutre. C'est preuve que l'amour de la patrie subit une éclipse.

Il était si brave homme ce roussin que les mercantis devraient être heureux du drapeau qu'il leur pose; il était si brave homme que dès qu'il voyait un « suspect » il cherchait à le fiche au bloc.

Ah, Déroulède a bien raison : « le patriotisme est en baisse ! » le quart d'œil d'Epinal en est la preuve, — on gueule après lui parce qu'il a été trop patriote : parce qu'il a planté trop de drapeaux !

### Esclavage complet

Cavaillon. — La guenon que j'ai passée à l'astique, — et qui exploite ses ouvrières à raison de 28 sous par jour, — continue ses vacheries.

Son bague est autant dire une prison. La plupart des ouvrières sont logées à la boîte et il leur faut être rentrées de bonne heure, — le dimanche vers 8 heures du soir, sinon, gare les amendes. Ça pleut !

Un sacré pipelet monte la garde et, en bon garde-chiourme, cet animal est toujours à l'affût d'une mufferie à faire aux pauvres bougresses.

La semaine dernière, la guenon a combiné un truc pour rouler ses ouvrières et les exploiter davantage :

La garce a mis ses esclaves aux pièces et, la gueule en cul de poule, elle leur a promis une prime si, à la fin de la semaine, elles avaient abattu beaucoup de turbin.

Les pauvres naïves se sont laissées prendre au piège ! Elles ont trimé comme des dératées.

Mais, le samedi, elles se sont fouillées pour la prime : la guenon les a envoyées aux pelotes !

Seulement, maintenant, l'exploiteuse sait la dose de travail qu'elle peut obtenir de ses ouvrières et elle les fait trimmer pire que jamais.

Et les malheureuses se laissent faire ! Pourtant la moutarde commence à leur monter au nez... Seulement, confites d'ignorance, les pauvrettes ne savent par quel bout s'y prendre.

C'est aux copains à aller à elles et à leur expliquer qu'elles doivent faire risette à la Sociale, — pour que leur guenon fasse la grimace !

### Partout kif-kif !

Saleux. — C'est aux quatre coins de la France que l'exploitation se déchaîne sans vergogne ! A Saleux, près d'Amiens, c'est du kif à Cavaillon, dans le Vaucluse.

A Saleux, le bague Cosserat, turne de jésuitards et de bouffeurs de pains à cacheter est réputé pour une infecte boîte; il y a là un sale mufle de directeur qui excite les contre-vaches à conduire les ouvrières tambour battant.

Ah, nom de dieu, si les exploités s'amusaient à battre la mesure sur son postérieur, à grands coups de grolons, le salaud y mettrait un bouchon !

Il y a aussi, tenant dans cet enclos, un couvent de gosselines dirigé par des cornettes.

Un vrai biribi ! Les nonnes se gavent de bons morceaux et aux momignardes elles donnent pour toute nourriture un quignon de pain avec du fromage moisi ou de la confiture.

Et, à la moindre babiole, les pauvrettes sont collées au pain sec !

Les gosselines doivent travailler et celles qui, à leur arrivée, ne gagnent pas assez pour payer

leur nourriture sont, un peu plus tard, obligées de rembourser la somme sur leur mince salaire. Quant aux mœurs de cette sale baraque... c'est tout ce qu'il y a de plus ignoble, — grâce à la putainerie des nonnes, des contre-coups et autres racailles dirigeantes.

### Charité et philanthropie !

Trélazé. — Le père Leduc avait turbiné aux carrières d'ardoise pendant plus d'un demi-siècle. Après la grève de 1891, les singes ne voulurent plus exploiter sa carcasse; le vieux avait 73 ans... que devenir ?

Il mendigotta, se logea dans une grotte et vécut de mistouffe.

Il y a quelques jours, le pauvre vieux, — malade à ne pas tenir debout, — alla trouver le maire du pays, un plein-de-truffes qui habite un château pas loin de son taudis.

— Faites-moi entrer à l'hospice ! implora le vieux.

Le maire, la boutonnière fleurie d'une wilsonnienne, lui répondit :

— On va voir, ça ne presse pas ! Y en a d'autres avant vous...

Le lendemain, un copain s'indigna, alla relancer le maire et lui expliqua que le père Leduc était quasiment à l'agonie.

— Je sais... Je lui ai dit qu'on allait s'occuper de lui...

Deux jours après le maire se décida à envoyer son garde-champagnol avec deux nonnes au trou du vieux. Il était trop tard, le père Leduc avait cassé sa pipe !

Hein, les copains, c'est du propre, la charité chrétienne, mariée à la philanthropie républicaine !

Un dernier mot : la crevaision du père Leduc n'a pas empêché mossieu le maire de digérer !

### Patron collectif

Reims. — L'autre jour en se trimballant le long de la Vesle, une rivière du patelin, le vendeur du PÈRE PEINARD a relégué un pitoyable spectacle.

On était en train de curer la Vesle et, au lieu de faire ce sale turbin avec des machines que des bons bougres n'auraient qu'à guider, à surveiller — attendu que les outils sont assez perfectionnés pour ça — c'étaient des pauvres types qui s'appuyaient pareille infection : ils barbotaient dans l'eau et la vase jusqu'à mi-jambes et trimaient sans trêve ni repos — au point qu'on leur laissait juste une demi-heure pour casser la croûte.

Probablement, les exploités — sachant que leurs prolos n'avaient pas gros à tortorer — avaient supposé qu'en une demi-heure les malheureux auraient largement le temps d'avaler leur pitance.

C'est pour le compte de l'administration départementale que se faisait le curage. Or, cette garce d'administration pourrait se payer l'outillage perfectionné nécessaire au curage — si elle voulait !

D'autre part, la vacherie avec laquelle elle traite ses prolos prouve que tous les patrons se valent : l'Etat patron étant aussi féroce que le simple capitalo et que l'Etat municipal ou départemental.

Et, comme conclusion, il faut toujours en venir à la même ritournelle : pour que ça change il faut que le populo se décide à faire ses affaires, après avoir pratiqué un sacré curage social.

### Rage d'exploiteur !

Mouy. — Le prince de la vacherie que j'ai, tout petiotement, passé à l'astique ressaute bougrement. L'autre samedi, il était à l'affût et, dès qu'il entendit le vendeur roucouler sa chanson, le birbe envoya quérir un numéro.

Et dam, se sentant morveux, il alla vivement relancer son copain en exploitation... celui qui veut savoir ce qui se passe sous les jupons des gosselines :

« Voyons, mossieu, il nous faut empêcher la vente de ce sale journal à Mouy ! Agissons en conséquence et de concert... »

Ah mais non ! L'interpellé n'a rien voulu savoir : il n'y aurait pas mèche de fourrer la pointe de mon alêne ou le bec de ma plume

dans son croupion — tellement ça lui a fait de l'effet de se voir pris à partie.

Alors, le prince de la vacherie a opéré tout seul : il a été d'abord chez le quart-d'œil qui l'a envoyé aux pelotes en lui disant :

— Je ne peux pas empêcher la vente de ce journal.

De là, le ronchonneur est allé relancer les cognes qui, à leur tour, l'ont envoyé pondre.

— Allez me chercher l'adjoint ! gueula le prince de la gnolerie.

L'adjoint s'amena et, mis au courant du fourbi, il répondit au galeux :

— Mossieu, le PÈRE PEINARD sera vendu à Mouy, le vendeur est en règle, il ne stationne pas, nous n'avons donc rien à lui dire. Quant au contenu du journal, ça ne nous regarde pas !...

Veste pour le prince de la vacherie ! L'adjoint n'a fait que ce qu'il devait. Mais, tant d'autres, à sa place, auraient, pour faire plaisir à un capitalo, essayé d'arbitraire, qu'il a du mérite à avoir agi loyalement.

### Une grosse farce !

Le Tréport. — Les journaux de la coterie Bignon cassent des encensoirs sur le blair de Lameille, maire du Tréport, qui a fait semblant de tenir sa promesse en donnant sa démission.

Et le populo ne voit pas qu'on se fout de lui ! Il y a bougrement de chances pour que Lameille soit réélu ; tout ça, c'est du chiquet.

Ce qui enquiquinait le maire-armateur c'était deux de ses adjoints. Oh, ils n'étaient pas révolutionnaires ! Malgré ça, ils le gênaient. Il a enfin réussi à les faire démissionner et, pour ceux-là, ce sera définitif. Quant à lui, si on le renomme, il aura désormais ses coudées franches, et il pourra s'offrir, en guise d'adjoints des donneurs d'eau bénite.

De la sorte, il sera le grand maître ! On l'a déjà vu à l'œuvre, — ce sera pire :

Quand il voulut, en sa qualité d'armateur raffler les brous aux matelots (c'est à dire une partie de leur salaire) il réquisitionna des troupes, avant le débarquement des matelots — dans l'espoir que la présence des troupes ferait caner les pêcheurs.

Autre chose : quand la société des courses de canassons dont il est président sollicita une subvention des municipalités d'Eu et du Tréport, Lameille — oubliant qu'il était maire — distribua des cartes gratuites aux conseils cipaux... Des pots-de-vin dans les prix doux !

Pour tout, c'est kif-kif bourriquot ! Probablement, le richard Lameille veut prouver par ses actes que tous les rouages de l'Etat, petits ou grands, sont subordonnés aux intérêts des capitalistes.

Il y a des nicodèmes qui l'ont à la bonne, sous prétexte qu'il a emprunté de la galette au compte de la ville, qu'il a promis de diminuer les impôts (tout en les augmentant) et qu'il est le moins bête de la municipalité... ce qui ne prouve guère en faveur des autres.

Tout ça, c'est de la roupie !

Ce qui serait mieux, pauvre populo, c'est que tu te dessales et qu'à la prochaine occase tu envoies toute la racaille politicarde aux chiottes.

Tu es le maître par le nombre, pourquoi te laisser gruger par une minorité de chameaucrates ?

Si tu avais le nez creux, tu lirais le PÈRE PEINARD qui appelle un chat un chat et Lameille un rude exploiteur doublé d'un sacré ambitieux.

Et tu ne te laisserais pas influencer par les flics que le Lameille met aux troussees du vendeur du caneton, dans l'espoir de l'empêcher d'acheter les réflexes du vieux gniaff.

Réfléchis, bondieu ! Penses-tu que si je débâgoulais des menteries, si je voulais que soit rivées plus fortement les chaînes de l'esclavage populaire, les jean-foutre de la haute se décarcasseraient pour empêcher la vente du PÈRE PEINARD ?

Au contraire, foutre !

### Flambeaux et bouquins

— L'ANTICLÉRICAL, journal hebdomadaire, vient de montrer sa crête. Son premier numéro donne une chouette dessin de Willette. — Bureaux, 7, rue des Cannelles, Paris.

— SUS AUX JUIFS... Pourquoi est une chic bro

chère de Hanriot, un bon feu rédacteur au Progrès Socialiste du Havre. Pour la recevoir franco, envoyer quatre sous au Progrès, 26, rue Racine, Le Havre.

— LA VIE D'UN THÉÂTRE, par Paul Ginisty, est le septième volume de la « Petite encyclopédie populaire » de chez Schleicher. Un franc le volume.

— Et des bouquins sur l'Affaire Dreyfus — il en pleut toujours !

LETRES D'UN COUPABLE (Esterhazy), par Henry Leyret ;

LA REVISION DU PROCÈS DREYFUS, compte-rendu des discussions de la cour de cassation ;

BILLET DE LA PROVINCE, par Michel Colline ;

LES RAISONS DE BASILE, par l'Yves Guyot.

Tout ça chez Stock !

— Le Cri de Révolte devant reparaître dans le courant de décembre, adresser tout ce qui le concerne au compagnon Petit, 34, rue Faidherbe, Paris.

Attention, les bons bourgeois !

Réclamez partout

**L'ALMANACH**

DU

**PERE PEINARD**

pour l'année crétine 1899

Avec 107 calendrier révolutionnaire

Prix de l'almanach : 0 fr. 25

pour le recevoir franco : 0 fr. 35

## Communications

### Paris

— Bibliothèque Sociologique des Libertaires du XII<sup>e</sup>. Les camarades se réuniront le dimanche à 8 h. 1/2, salle Delapierre, 168, rue de Charenton.

— Le groupe communiste du XIV<sup>e</sup>, réunion tous les lundis soir, salle du Moulin de la Vierge, rue de Vanve, 102.

Lundi 19, causerie-lecture par le camarade Frantz : Hommes du passé et hommes d'avenir.

En cas de réunion dans les environs la causerie sera remise au mardi.

— Groupe des Etudiants Révolutionnaires Internationalistes. Réunion le mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, 5, rue de l'Arbalète (ancien lieu de réunion).

— LA BASOCHÉ, groupe libre des clercs de notaires, avoués, etc. Siège social, 85, Bd Magenta et 1, rue de Chabrol, maison Pillas. Permanence tous les mardis et vendredis de 9 à 11 heures du soir.

En dehors des questions corporatives traitées, le groupe donne des consultations gratuites sur toutes affaires civiles (successions, divorces, ventes, baux, ) affaires commerciales et correctionnelles, justice de paix, prudhommes, accidents du travail et notamment sur la loi du 12 janvier 1895, oppositions sur les salaires des ouvriers et employés.

Les personnes qui solliciteront des renseignements par correspondance, devront joindre un timbre pour la réponse et écrire à M. G. Perrin, 85, boul. Magenta, Paris.

— Solidarité des Trimardeurs, réunion et permanence tous les mardis de 8 à 11 h. chez André, 42, rue Balagny, 1, impasse Compoing.

— Groupe international, dimanche 18 décembre, salle Rosnoblet, 281, rue St-Denis, matinée familiale.

Conférence par le camarade Albert d'Iris sur l'influence de la littérature révolutionnaire. Causeries, chants, etc.

### Banlieue

SAINT-DENIS. — Coalition des Révolutionnaires Dyonisiens, réunion tous les jeudis soir, salle Conroy, 86 bis, rue de Paris.

— Samedi 17, à 8 h. 1/2, salon Badart, 25, cours Benoît, grand meeting public contradictoire.

Entrée : 0 fr. 25.

AUBERVILLIERS. — Les libertaires des Quatre-Chemins se rencontrent le samedi au local habituel.

LEVALLOIS-PERRET. — Groupe d'études sociales, réunion tous les samedis, à 8 h. 12, 64, rue Vallier.

### Province

NIMES. — Les libertaires nimois se trouvent tous les samedis, dimanches et lundis, café Dayre, 22, rue de la Vierge.

— Afin de faciliter la propagande et la vente des journaux libertaires le vendeur de Nîmes prévient les camarades qu'il se trouve à midi, bouillon Duval, derrière le grand temple, de 1 h. 1/2 à 2 h. rue Coteller, 6, de 2 h. à 5 h. débit Terminus, à droite de la gare.

— Les Rénovateurs libertaires se réunissent tous les samedis, pour l'étude des sujets d'actualité, café Ginier, boul. Gambetta, 78. Dimanches, réunions amicales.

CHALON-SUR-SAONE. — Le groupe des libertaires chalonnais se réunit le jeudi et le samedi de chaque semaine, au local habituel.

CETTE. — Les copains se réunissent chaque jeudi et samedi au café Castan, quai de Bosc.

TROYES. — Montperin, impasse Brésquin, vend et porte à domicile le « Père Peinard » le « Libertaire » et les « Temps Nouveaux », ainsi que les brochures libertaires.

Les bouquins de la Bibliothèque sont à la disposition des camarades.

AVIGNON. — Les camarades se rencontrent tous les samedis à 8 h. 1/2 du soir, au café-bar du Palais, place de l'Horloge.

TARARE. — Le « Père Peinard » et toutes les publications libertaires sont en vente chez Gaynon, sur la Pêcherie.

TOULON. — Les camarades trouveront toutes les publications anarchistes rue Vincent Cordouan, 2, au marchand de journaux.

ARLES. — « Le Père Peinard » et toutes les publications anarchistes se trouvent chez le camarade Gilles, café de la Marseillaise, 1 rue de la Trouille.

CAVAILLON. — Le groupe libertaire « la Fraternelle » se réunit tous les dimanches au café des Négociants.

ANGERS. — Les copains et copines se rencontreront samedi à 8 h. 1/2 aux Bonnes-Fillettes.

BOURBONNE-LE-CHATEL. — Les journaux sont en vente chez Delaté, 7, place des Minimes et portés à domicile.

LEZ-TOULON. — La Jeunesse Libertaire se réunit tous les samedis à 8 h. 1/2 du soir, 131, faubourg de Paris.

— Les journaux libertaires sont en vente chez Moreau, place Denis-Dussoubs ; Papy, rond-point Garibaldi ; kiosque de la Poste et kiosque place Jourdan.

BORDEAUX. — Les journaux anarchistes sont en vente chez Mme Rolland, 104, rue Notre-Dame.

MARSEILLE. — Réunion des camarades les jeudis, samedis et dimanches, à l'Amis Bar, 118, rue de Lodi. Tous les dimanches de 5 à 8 h., concert et causerie par un camarade.

EPINAL. — Loquier, 25, rue Ituauménil, vend toutes les publications libertaires.

ROUBAIX. — Tous les samedis, réunion au Pile, chez François, maison Bourgeois, à 8 h. et au Tambour-Maitre, 14, rue des Longues-Haies.

— Tous les mercredis, à 8 h. 1/2, réunion du groupe d'études chez Edmond.

— Le vendeur se trouve le vendredi et le samedi soir de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, place de la Fosse-aux-Chênes et le dimanche de 8 h. du matin à 2 h., sur la Grande Place.

REIMS. — Les camarades du Faubourg de Laon se réunissent tous les samedis au café de la République, 25, rue St-Thomas ; ceux du Barbâtre au café St-Maurice.

LE HAVRE. — Le groupe révolutionnaire havrais se réunit tous les dimanches, à 5 h. du soir, café de l'Indépendance, rue d'Étretat.

— Cléroux, 9, rue de Phalsbourg, vend le « Père Peinard » et les publications libertaires.

### Extérieur

LIÈGE. — Les libertaires se réunissent tous les dimanches, à 6 h. du soir, chez P. Schleich, 85, quai d'Orban.

CHARLEROI. — Tous les libertaires se réunissent le dimanche, à 5 h. 1/2, au café du Temple de la Science.

VERVIERS. — Le « Père Peinard » est en vente chez les principaux marchands de journaux.

## Petite Poste

A. Trélazé (2). — J. Lons le Saulnier. — S. Cette. — R. Sciez. — R. Jean d'Angely. — P. Breuille. — C. Fourchambault. — T. Thizy. — E. Montpellier. — T. Jailleu. — C. Saumur. — M. Azy. — G. Chalon s. Saône. — C. Chambéry. — L. Epinal. — M. Avignon. — N. Alger. — V. Perpignan. — A. Hyères. — T. Chauny. — P. Beaune. — N. Sens. — B. Bourges. — L. Gap. — P. Grenoble (par C.) — W. Calais. — G. Melun. — G. Charleroi (par Del.) — P. La Forêt. — H. Nonancourt. — M. Morez. — H. Angers. — B. Givors. — S. Creusot. — J. Chalon s. Saône. — G. Amiens. — M. Caen. — V. Tulle. — S. Roubaix. — L. Orléans. — Reçu règlements, merci.

— N. Sens : Erreur rectifiée.

La Misère informe les camarades de province qu'elle ne peut paraître cette semaine faute de fonds.

## En vente aux bureaux du Père Peinard

LES ALMANACHS DU PÈRE PEINARD pour 1897 et 1898, l'exemplaire, 0.25 ; franco, 0.35.

L'ALMANACH DU PÈRE PEINARD pour 1894 (saïsi).

L'ALMANACH DU PÈRE PEINARD pour 1896, rare ; 0.50, franco 0.60.

Brochures à 0 fr. 10 ; franco 0 fr. 15 l'exemplaire.

VARIATIONS GUESDISTES, opinions anciennes de Jules Guesde, Gabriel Deville, etc., recueillies et annotées par Emile Pouget.

L'ANARCHIE, par Elisée Reclus.

UN SIÈCLE D'ATTENTE, par P. Kropotkine

AUX JEUNES GENS, par P. Kropotkine.

L'AGRICULTURE, par P. Kropotkine.

EDUCATION, AUTORITÉ PATERNELLE, par André Girard.

PATRIE ET INTERNATIONALISME, par Hamon.

LA GRANDE RÉVOLUTION, par Kropotkine.

LA LOI ET L'AUTORITÉ, par Kropotkine.

ENTRE PAYSANS, par Malatesta.

PREMIÈRE DÉCLARATION D'ÉTIÉVANT.

LE MACHINISME, par Jean Grave.

LA PANACÉE-RÉVOLUTION, par Jean Grave.

IMMORALITÉ DU MARIAGE, par René Chaughy.

EN PÉRIODE ÉLECTORALE, critique du suffrage universel, par Malatesta.

LA MORALE ANARCHISTE, par Kropotkine.

LA PROPAGANDE SOCIALISTE, SON RÔLE ET SES FORMES, publication des E. S. R. I.

Brochures à 0 fr. 15 ; franco 0 fr. 20 l'exemplaire.

NOTRE CHER ET VÉNÉRÉ PRÉSIDENT, publiée par le « Libertaire ».

LES CRIMES DE DIEU, par Sébastien Faure.

POURQUOI NOUS SOMMES INTERNATIONALISTES, publication du « Groupe des Etudiants socialistes révolutionnaires internationalistes ».

L'INDIVIDU ET LE COMMUNISME, publication des E.S.R.I.

RÉFORMES ET RÉVOLUTION, publication des E.S.R.I.

MISÈRE ET MORTALITÉ, publication des E.S.R.I.

LES ANARCHISTES ET LES SYNDICATS, publication des E. S. R. I.

Brochures à 0 fr. 25 ; franco 0 fr. 30 l'exemplaire.

LE DOGME ET LA SCIENCE, par E. Janvion.

L'ORDRE PAR L'ANARCHIE, par D. Saurin.

LES TEMPS NOUVEAUX, par Kropotkine.

PAGES D'HISTOIRE SOCIALISTE, par W. Tcherkesoff.

### Divers

BOYCOTTAGE ET SABOTAGE, rapport de la Commission du Boycottage au Congrès corporatif tenu à Toulouse en septembre 1897. — Deux brochures pour 0 fr. 05. Par poste, l'ex. 0.05 ; dix ex. 0.35.

GRUELES NOIRS, album de dix croquis, d'après l'œuvre de Constantin Meunier, par Luce, préface de Charles Albert, 1 fr. ; franco, 1 fr. 30.

La collection de LA SOCIALE, 1895 et 1896, 76 numéros brochés, 7 fr. 50 ; franco, 8 fr.

LE PÈRE PEINARD, années 1891, 1892, 1893, l'année, brochée, 8 fr.

LE PÈRE PEINARD (nouvelle série), 1896-1897, 62 numéros, 8 fr.

Affiches illustrées : Le P. P. au Populo, le CANDIDAT A LA LUNE et KIP-KIP BOURRIQUOT, avant et après 1789, chaque affiche 0.10, franco les deux 0.25.

LA SOCIÉTÉ AU LENDEMAIN DE LA RÉVOLUTION, par Jean Grave, 0 fr. 60 ; franco, 0 fr. 70.

DIRU ET L'ÉTAT, par Bakounine (avec portrait), 1 fr.

ENDEHORS, par Zo d'Axa, le vol. 1, 1 fr. ; franco, 1 fr. 30.

COMMENT L'ÉTAT ENSEIGNE LA MORALE, publication des E.S.R.I., le vol. 1 fr. 50 ; franco, 1 fr. 75.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANARCHIE, par Netlau, fort volume documentaire, in-8°, 5 francs.

PAROLES D'UN RÉVOLTÉ, par Kropotkine, 1.50.

En volume à 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 80

LA CONQUÊTE DU PAIN, par P. Kropotkine.

LA SOCIÉTÉ FUTURE, par Jean Grave.

LA GRANDE FAMILLE, par Jean Grave.

L'INDIVIDU ET LA SOCIÉTÉ, par Jean Grave.

LA PHILOSOPHIE DE L'ANARCHIE, par Ch. Malato.

DE LA COMMUNE A L'ANARCHIE, par Ch. Malato.

LES JOYEUSÉS DE L'EXIL, par Ch. Malato.

DE MAZAS A JÉRUSALEM, par Zo d'Axa.

BIRIBI, par Darica.

LA PSYCHOLOGIE DE L'ANARCHISTE-SOCIALISTE, par Hamon.

LA PATURE, par Rainaldy.

DELGROS, par Rainaldy.

Le PÈRE PEINARD doit être en vente dans les bibliothèques des gares. L'y réclamer.

Ce journal est composé par des ouvriers syndiqués.

Le Gérant : L. GRANDIDIER.  
Imp. L. Grandidier, 15, rue Lavieuville, Paris



LE PROLO. — Poêle au cul !... Poêle au cul !...

LA MARIANNE. — Je cherchais un clou pour l'Exposition, le voilà !